



Savoir si mon mari peu herite

Par **niname12**, le **14/10/2015** à **13:17**

bonjour.voila je suis mariee et j'habite a la maison de mon beau pere un studios et cet maison et de 2hetage le premier hetage a des heritier mon beau pere et ses soeurs ils sont tous decidee ,voila ce hetage a des heritier les cousins de mon mari ,des heritier du cote de le mari de la tante de mon mari et bien sur 3freres de mon mari et 3soeurs et le 2eme hetage habite ma bel mere et elle dis que mon bea pere avant qu'il meurt il lui a ecri la maison sur son nom ?ma question est ce que sa mere peut nous fou dehor parce que elle nous menace chaque fois que c'est sa maison que pouvons nous faire .merci infiniment.

Par **niname12**, le **14/10/2015** à **13:33**

bonjour..voila j'habite a la maison de mon beau pere il est decide depuis2ans,cet maison est de deux hetage et moi j'habite sous le sols dans un studios,le premier hetage est sur le nom du mari de la tante de mon mari ils son tous les deux decidee et ils ont pas d'enfant juste des membres de la familles du mari de la tante,et mon mari a deux tante decidee et un oncle en vis encore,et le 2emehetage selon ma bel mere est ecri sur son nom avant le decee de mon beau pere.est ce que ma bel mere peut nous foutre dehore.merci infiniment